

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+---+ Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>



Ca se passe comm'ca à La Poste maintenant !

Selon le rapport social CHSCT., en 2013 quatre postiers du département de l'Hérault ont été licenciés pour divers motifs principalement disciplinaires et médicaux.

Ils étaient tous de statut privé.

En 2014 c'est sept postiers qui subissaient le même sort. Une fois de plus: tous contractuels.

Interrogé sur ces statistiques bizarres le secrétaire du conseil de discipline explique que c'est tout simplement parce que les contractuels sont moins consciencieux que leurs collègues fonctionnaires. Pour cet individu il est impensable d'envisager que nous sommes bien en train de vivre un plan social sauvage et déguisé, et que La Poste s'en prend en priorité aux agents au statut le moins protecteur. Le pire, c'est que ce monsieur se dit syndicaliste, à vomir...(Cgt Fapt Hérault)

Le gouvernement français déroule une politique d'austérité insupportable qui remet en cause notre modèle social assis sur l'égalité, la justice et la solidarité, cédant ainsi aux pressions des puissances financières, au MEDEF et aux injonctions de Bruxelles.

Accompagnées par une bataille idéologique inédite, les décisions gouvernementales se traduisent trop souvent par des mesures de régression qui impactent tous les retraités. De la loi Macron à la loi Rebsamem, du blocage de toute augmentation des retraites et pensions à la baisse du livret A, de la taxe de 0.50€ sur chaque boîte de médicaments pour soi-disant renflouer la Sécu aux 80 centimes hors taxe par boîte de médicament vendue: telle sera la rémunération touchée par les pharmaciens à compter du 1er janvier 2015 générant ainsi un surcoût de 2 milliards pour la Sécu en 2015 (en 2016 la boîte vendue passera à 1€) etc....., un avenir bien sombre pour les retraités s'ils ne se mobilisent pas.

Les organisations syndicales nationales CGT, FSU et Solidaires réaffirment leur volonté de contribuer au renforcement des mobilisations et à leurs convergences, dans un cadre unitaire le plus large possible et proposent une

Journée de mobilisation, de manifestations interprofessionnelles le 8 octobre

autour de la plateforme commune :

- ▶ Augmenter les salaires, les retraites, les minima sociaux et le point d'indice des fonctionnaires ;
- Promouvoir l'égalité salariale femmes / hommes ;
- Améliorer les conditions de travail et réduire le temps de travail pour créer des emplois, combattre et réduire le chômage ;
- Pérenniser et améliorer les garanties collectives ;
- Pérenniser et améliorer la protection sociale, les retraites complémentaires, pour garantir les droits à la santé et à la retraite ;
- Développer les investissements pour relancer l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques ;
- Conforter et promouvoir les services publics.

Pour la CGT, les politiques d'austérité doivent être stoppées immédiatement. Il faut changer de logique : ce n'est pas en contractant la demande, qui est tirée en premier par le pouvoir d'achat, que la machine France redémarrera ! C'est pour cela qu'il faut de toute urgence

AUGMENTER LES SALAIRES, LES RETRAITES, LES MINIMA SOCIAUX.

Rendez vous 10h30 Vieux-Port -Marseille -



La section des retraités s'est jointe à la Journée d'action du 15 sept. 2015 organisée par le Syndicat CGT de La Poste sur la Pic de Vitrolles sur la base de ses propres revendications !(distribution du tract aux Retraitables.)

Le paiement sans contact: une proposition commerciale alléchante mais à double risque...

Le paiement sans contact permet de payer immédiatement en approchant sa carte à quelques centimètres d'un terminal affichant un pictogramme sans taper son code et de gagner ainsi du temps. Cette proposition peut paraître alléchante, mais il y a un risque. Qui est double.

D'une part, en cas de vol, il est plus facile d'effectuer des paiements et retraits (le code n'étant pas nécessaire). D'autre part, des pirates peuvent "aspirer" les données au moment où elles sont émises à distance par la carte. Et ce serait le plus problématique. Car avec un simple téléphone portable, il est possible en deux secondes d'afficher sur l'écran de son portable le numéro et la date de validité de la carte bleue grâce à une application, aisée à dénicher sur Internet.



Indiquez votre refus

Voici le conseil d'UFC-Que choisir : cette nouvelle fonctionnalité risque de vous être **imposée** lors du renouvellement de votre carte. Deux mois avant son expiration, **indiquez clairement à votre conseiller votre refus** de ce nouveau système. Il est prudent d'attendre que les banques mettent en place une protection qu'elles refusent car trop cher pour elles.

Le commerçant paie, vous pensez que ce sera gratuit pour vous ?

Pour pallier ces risques, les banques ont plafonné les paiements à 20€ par transaction et de 80€ à 100€ par mois. Mais les plafonds ne changent rien au risque de se faire subtiliser à distance ses données. En cas de fraude, "on indemnise, certes c'est la loi, mais des cas récents montrent que le remboursement ne se révèle pas aussi simple". Et vous savez pourquoi les banques font le forcing pour mettre en place ce nouveau dispositif ? C'est qu'il est plutôt porteur : **chaque transaction devrait générer une commission**, à la charge du commerçant. Et même si les montants sont faibles, cela porte sur un gigantesque potentiel.

Pour la reconquête

Le prochain congrès de notre Syndicat départemental se tiendra début novembre.

La Section des retraités compte prendre toute sa place dans les débats qui ne sauraient manquer. Elle avancera l'idée que les Postiers CGT retraités sont une composante à part entière du syndicat CGT de la Poste, avec ses spécificités, ses revendications et ses moyens d'expression et d'actions !

Lors de la réunion mensuelle (qu'ils tiennent régulièrement depuis plus de 3 ans maintenant), ils en ont débattu et choisi les 4 partici-

pants qu'ils proposeront pour siéger à la C E ou au B E : Jean-Paul Castaing (secrétaire de la section) Eliette Mautref, J-Claude Mery, Georges Arrighi, étant entendu que ce serait notre secrétaire J-Paul Castain qui assumerait le rôle de relais avec le pôle de direction (remplacé le cas échéant par J-Claude Mery)



Elle se réfugie derrière la peur, remède dangereux s'il en est aux difficultés que rencontrent ses dirigeants libéraux à masquer l'égoïsme de leur système de pensée et de gouvernement. Ils ne manifestent guère plus d'humanisme à l'égard des réfugiés Syriens, Irakiens ou Libyens, qui fuient la guerre et les destructions qu'ils en ont manifestés à l'égard du peuple grec.

Cette Europe-là est bien loin des idéaux de solidarité et de coopération qu'elle prétend représenter. Cela est d'autant plus honteux que les dirigeants occidentaux sont en grande partie responsables du chaos qui règne en Irak, en Libye, en Syrie, au Moyen Orient. La peur génère la haine, la haine de l'autre, de l'étranger, et nous assistons dans la France de 2015 à des scènes que nous pensions d'un autre temps. Des riverains qui expulsent des Roms de leur campement, un maire d'extrême droite qui prétend que la France est envahie d'étrangers et qui s'oppose manu-militari à l'entrée de réfugiés

dans la ville. La France accueille quelques milliers de réfugiés quand le petit Liban, 5 millions d'habitants, en accueille 1,2 million, le quart de sa population ! En réalité l'Europe libérale accueille 8% des réfugiés dans le monde, les pays en développement en accueillent les neuf dixième.

Rejeter la haine et la peur qui la nourrit c'est œuvrer pour la solidarité entre les peuples, c'est œuvrer pour le changement.

Ici et maintenant. Ici et dans le monde. Nous sommes de ce combat.

LA PRÉVENTION EN PRATIQUE ET LA SANTÉ À PLUSIEURS VITESSES

Attendant mon tour à la pharmacie, j'ai eu l'occasion de consulter une ordonnance d'une dame qui doit avoir près de 65 ans:

« Afin de surveiller votre anomalie (il s'agit du foie), je vous adresse une ordonnance pour effectuer une prise de sang. Il s'agit du test le plus performant mais, il a un coût de 50 € et n'est pas remboursé. Si vous ne pouvez pas payer cette somme, contactez moi afin que je vous fasse faire un autre test, moins performant, mais remboursé. » Qui parle à longueur de télé de prévention... ? »

Pour recevoir le Post'Hier au format numérique (PDF)

je fais parvenir mes coordonnées à : retraites.cgtposte13@hotmail.fr

NOM..... Prénom..... @Mail.....

FIN DE VIE : LES DIRECTIVES ANTICIPÉES.

Qui peut faire des directives anticipées ?

Toute personne majeure et en état d'exprimer sa « volonté libre et éclairée » au moment de la rédaction,

Comment rédiger ses volontés ?

Aujourd'hui, la loi ne propose pas de modèle unique de rédaction des directives anticipées. Elles peuvent donc être posées par écrit sur une simple feuille blanche. Elles doivent être datées, signées et mentionner les noms, prénoms, date et lieu de naissance du déclarant.

À qui doit-on remettre le document ?

Pour l'instant, rien n'est obligatoire. « Mais le but, souligne Le but est que les gens de l'entourage connaissent le contenu de ces directives anticipées.

Ainsi, il est conseillé d'en remettre un exemplaire à son médecin traitant (qui ne peut pas s'opposer aux volontés de son patient) ainsi qu'à une ou plusieurs personnes de confiance, ces individus n'étant pas nécessairement de la famille. Il est également recommandé de garder une version dudit document sur soi, en cas d'accident.

Ces directives sont-elles valables indéfiniment ?

Non, pas pour l'instant. Les directives anticipées doivent être renouvelées tous les trois ans.



« On a éliminé la rémunération des actionnaires »

Pendant plus de trois ans, ils se sont battus contre Unilever, le propriétaire de leur usine qui voulait la délocaliser en Pologne. Et finalement, ils ont gagné... Les anciens salariés de Fralib, dans les Bouches-du-Rhône, relancent leur production de thé et d'infusion. Cette fois, pas sous les marques Lipton ou Eléphant. Mais sous leur propre marque : 1336, en référence au conflit social qui avait duré 1336 jours. Les premiers sachets arrivent en ce moment dans les rayons des grandes surfaces.

Cette société coopérative de production, la Scop-Ti est aux mains des salariés eux-mêmes. Pour Gérard Cazorla, son président, c'est un gage de rentabilité : "On a éliminé ce qui est nuisible dans nos sociétés, la rémunération des actionnaires (...) On n'a pas besoin de rémunérer des gens qui décident de notre mort du jour au lendemain"

ANATOLE



Une bosse sur la carrosserie de votre voiture ? C'est possible de la répareravec de l'eau chaude.

Vous pourrez aisément repousser la bosse en tapotant par derrière, après avoir versé de l'eau bouillante dessus, La voiture finira par retrouver sa forme initiale.

C'est une astuce très efficace, mais qui ne fonctionne que sur les parties en plastique de la voiture, pas sur les parties métalliques.

Allez-y, vous pouvez essayer ! (Pas la peine quand même de mettre un grand coup de pied dans la portière !)

Les Retraités seraient-ils à ce point crétinisés qu'il faille leur tenir la main ? C'est en tout cas ce que doit penser La Poste lorsqu'elle regroupe l'offre sport et l'offre Lecture/Médiathèque, en proposant une aide de 60€ aux retraités au conditionnel : « sous réserve que le retraité pratique son activité dans une des associations de La Poste »

Et tant pis si je choisis une assoc' proche de mon domicile et mille regrets s'il n'y a pas d'associations de la Poste sur mon lieu de résidence.

PS : Ils ne nous donnent même pas le droit au Chèque Culture (25€), faut pas déconner (*sic*) quand même ! Des revendications à ajouter à celles déjà portées à la Direction Régionale de La Poste le 4 juin 2015.



Redevance télévision : et pour un euro de plus....vous aurez droit aux mêmes inepties !

Le gouvernement a choisi de limiter la hausse de la redevance « à l'inflation »

mais que ne le dit-il pas pour augmenter nos retraites et pensions, qui baissent aussi....
.....au rythme de l'inflation.

Comme un pied de nez à l'
Le maire de Moissac, ville de
Justes, ne veut pas accueillir
de réfugiés.

Histoire



Une décision choquante pour nombre d'habitants dont plusieurs dans l'entourage du maire. Moissac est en effet connue pour avoir de 1939 à la fin de la guerre, abrité une maison d'enfants juifs. 500 enfants venus de tous les coins d'Europe y ont été recueillis pendant cette période, pas un n'a été arrêté, pas un n'a été déporté.

C'EST VOTRE SUCCES !

Certes, on l'avoue maintenant et sans détour: on a parfois été un peu « lourd ». Pourtant nous savons que nous pouvions compter sur la fidélité de nos syndiqués aux valeurs défendus par la CGT et qu'il n'est pas vain de s'adresser franchement à eux, même pour les questions financières.

A ce jour, et il arrive encore tous les jours des règlements, nous pouvons dire que nous avons atteint l'objectif départemental avec 227 vignettes et 8 repas de placées et réglées.

Et comme tout se termine par de bonnes nouvelles à la Section des Retraités, voilà les numéros gagnants du tirage local du Syndicat CGT Poste de la tombola liée à la souscription.

- * numéro:4718..... Le Livre Sac à Terre + fascicule
- * numéro:4694..... Le Livre Facteur et son Devenir
- * numéro:3664..... Le fascicule contribution des BdR au livre Facteur et son Devenir
- * numéro:2130..... Un lot de bouteille de vin
- * numéro:4684..... Un lot de bouteille de vin

Ne jetez pas vos vignettes, les résultats du tirage départemental, avec de nombreux lots, vous seront prochainement communiqués

On débat, on propose, on agit !

- *Congrès départemental CGT La Poste13 début nov.
- *Compte-rendu Conférence Nationale de l'UFR à Balaruc
- *Après les 1er et 8 octobre, on continue ! Oui, mais comment ?
- *Bilan Fabrégoules.
- *Continuité syndicale : phoning auprès des retraitables.



On ne marque plus que les repas seront pris sur place, vu qu'il est impossible de prévoircar personne ne prend la peine de téléphoner !

